



Saisie sur le compte d'une entreprise

Par **davidcontregoliath**, le **11/01/2012** à **22:30**

Bonjour,

Je souhaiterais contacter un huissier pour effectuer une saisie sur le compte de mon ancien employeur. Pourriez-vous me donner les coordonnées d'un huissier sur Paris ainsi que le tarif svp? De plus, il me semble que le prix sera également à la charge de mon employeur - est-ce correct?

Cordialement

Par **pat76**, le **12/01/2012** à **19:25**

Bonjour

Pour effectuer la saisie, le huissier devra être en possession d'un titre exécutoire émis par un juge.

Vous aviez assigné votre employeur devant un tribunal (Conseil des Prud'hommes ou autre juridiction)?

Vous avez déposé une requête en injonction de payer devant un Tribunal et vous avez obtenu l'ordonnance d'exécution?

Vous êtes en possession de la copie d'un jugement pris en votre faveur?